



BILAN DÉCHETS 2021

Qualité et prix du service
l'élimination des déchets

Rédaction : Service environnement

Communauté de Communes de Cèze Cévennes
120 Route d'Uzès prolongée – 30500 Saint-Ambroix



1	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES	
	Présentation	3
	Organisation du service des déchets ménagers.....	3
	Collecte et traitement des déchets suivant la zone du territoire	4
2	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	
	Gestion des ordures ménagères et assimilées	5
	Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères	6
3	COLLECTE SÉLECTIVE	
	Gestion de la collectivité sélective.....	7
	Collecte du verre.....	8
	Collecte du papier et papier-cartonnettes	9
	Collecte des emballages	9
	Coûts et recettes : collecte papiers et emballages.....	10-11
4	LES DÉCHÈTERIES	
	Gestion des déchèteries	12-13
	Collecte en déchèterie : Tonnage	14
	Coûts de gestion et recettes	14-15
5	BILAN GESTION DES DÉCHETS	
	Coûts de gestion des déchets et recettes.....	16 à 18
6	COMPARATIF 2019-2021	
	19

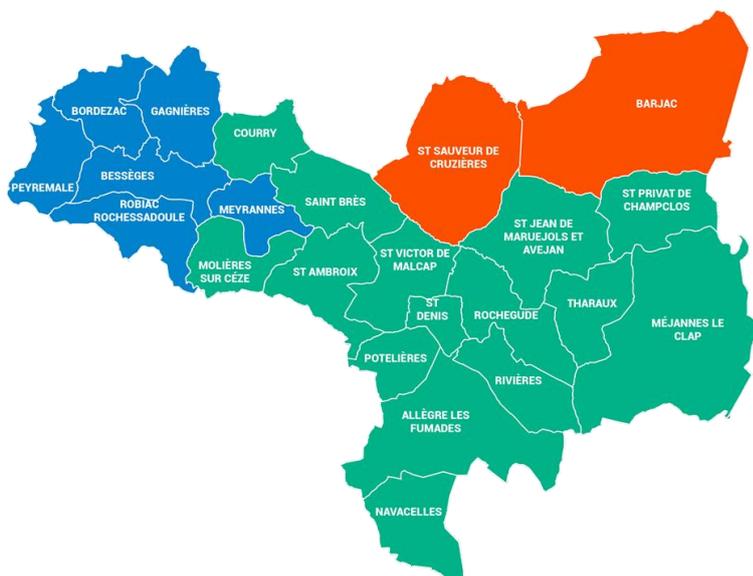
1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES

Présentation

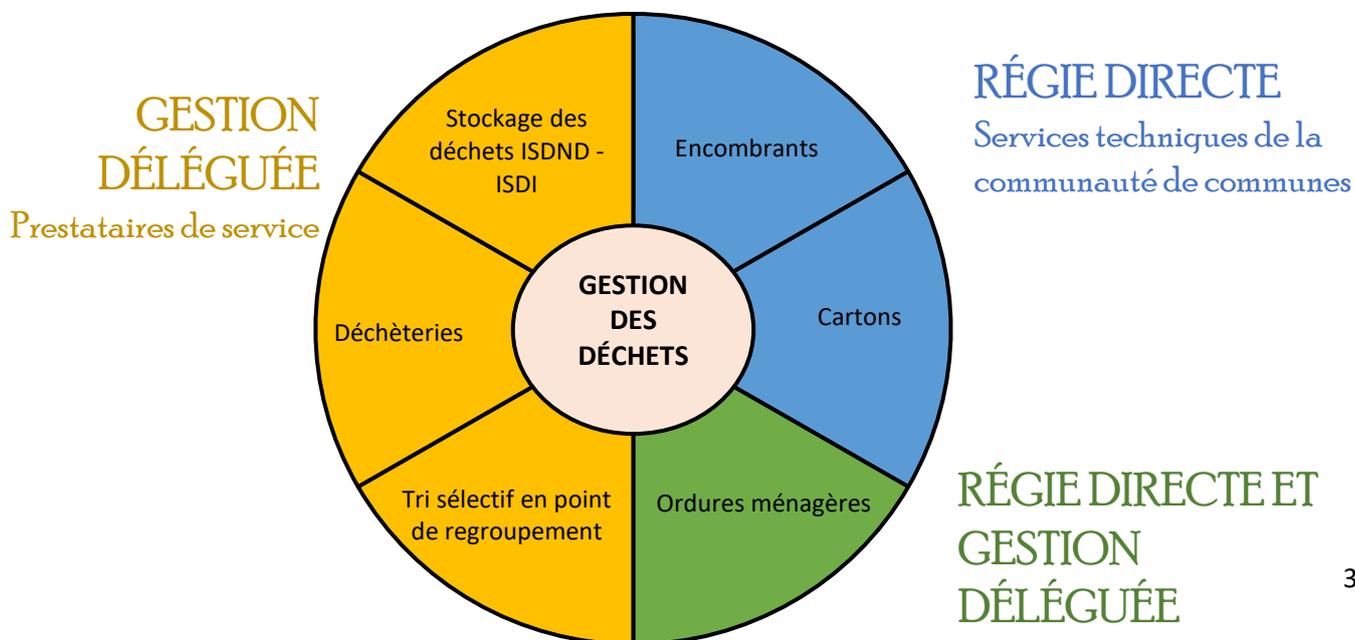
La communauté de communes de Cèze Cévennes, formée de 23 communes, se situe au Nord du Gard, et inclut une commune du Sud de l'Ardèche.

Organisation du service des déchets ménagers

Le service public d'élimination des déchets des ménages se compose de deux missions, la collecte et le traitement, qui se font sur notre collectivité de manière différentielle selon trois zones du territoire (voir carte). Cette hétérogénéité de fonctionnement du service public des déchets s'explique par plusieurs facteurs : un héritage d'un fonctionnement antérieur à la création de la communauté de communes de Cèze Cévennes, la complexification de la gestion des déchets, la volonté d'optimisation du service, le développement de collectes sélectives et des déchèteries.



Pour gérer le service public des déchets ménagers, la collectivité a le choix entre la gestion directe ou la gestion déléguée. Dans le premier cas, la collectivité décide d'internaliser le service en assumant les dépenses d'équipements (bacs, camions...) ainsi que l'exploitation du service (personnel territorial). Dans le second cas, la conception, la réalisation et l'exploitation du service sont assurées par des entreprises extérieures, régies par le code des marchés publics.



Collecte et traitement des déchets suivant de la zone du territoire

COLLECTE

	1	2	3
Papiers, journaux, cartonnettes, emballages	Sté Cévennes Déchets	Sté Cévennes Déchets	Suez Sté Vial groupe Mineris
Verres	Sté Vial groupe Mineris		
Ordures ménagères	Régie communale Bessèges	Sté SITA Sté Sonzogni	Sté Sonzogni
		Courry, Molières sur Cèze, St Brès, St Ambroix	Autres communes de la zone 2

TRAITEMENT

	1	2	3
Papiers, journaux, cartonnettes, emballages	Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)	Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)	Sté Plancher environnement à Lavilledieu (07)
Verres	Centre de traitement de Vergèze (30)		Sté IPAQ Lavilledieu (07)
,Ordures ménagères	Sté Jouvert ISDND de Bordezac (30)	Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)	SICTOBA – OPTIMALE LAVILLEDIEU (07)

DÉCHÈTERIE

	1	2	3
Haut de quai	Sté Jouvert sous-traitant de Cévennes déchets	Sté Sonzogni sous-traitant de Cévennes déchets	SICTOBA
Bas de quai		Cévennes déchets-Smiritom	
	Bessèges	Saint Victor de Malcap	Barjac

Au-delà des missions de collecte et de traitement des déchets ménagers, la communauté de communes encourage la pratique du compostage individuel en fournissant aux personnes du territoire qui le souhaitent des composteurs au prix de 20 €.

2

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Gestion des ordures ménagères et assimilées

La collecte des ordures ménagères s'effectue de manière différente sur le territoire ; en porte à porte ou en points de regroupement. La majorité de la collecte s'effectue en bacs de regroupement de 660 L, certains quartiers sont dotés de bacs individuels, d'autres encore déposent simplement leurs déchets en sacs qu'ils placent dans la rue devant leur habitation le jour de la collecte.

La collecte des ordures ménagères et assimilées assurées :

par des prestataires

Suez pour les communes de Courry, Molières sur Cèze, Saint Ambroix et Saint Brès ;

Société SONZOGNI Environnement pour les communes d'Allègre les Fumades, Barjac, Méjannes le Clap, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, Saint Denis, Saint Jean de Maruéjols et Avéjean, Saint Privat de Champclos, Saint Sauveur de Cruzières, Saint Victor de Malcap et Tharoux ;

JOUVERT pour les communes de Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac-Rochessadoule.

en régie communale

Pour la commune de Bessèges

Une fois collectées les ordures ménagères sont dirigées vers :

L'usine de tri-mécano biologique de Salindres gérée par le SMIRITOM

Pour les déchets des communes d'Allègre les Fumades, Courry, Méjannes le Clap, Molières sur Cèze, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, Saint Ambroix, Saint Brès, Saint Denis, Saint Jean de Maruéjols, Saint Privat de Champclos, Saint Victor de Malcap et Tharoux ;

L'installation de stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Bordezac propriété de la Collectivité, gérée par la société Jouvert

Pour les déchets des communes de Bessèges, Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac-Rochessadoule ;

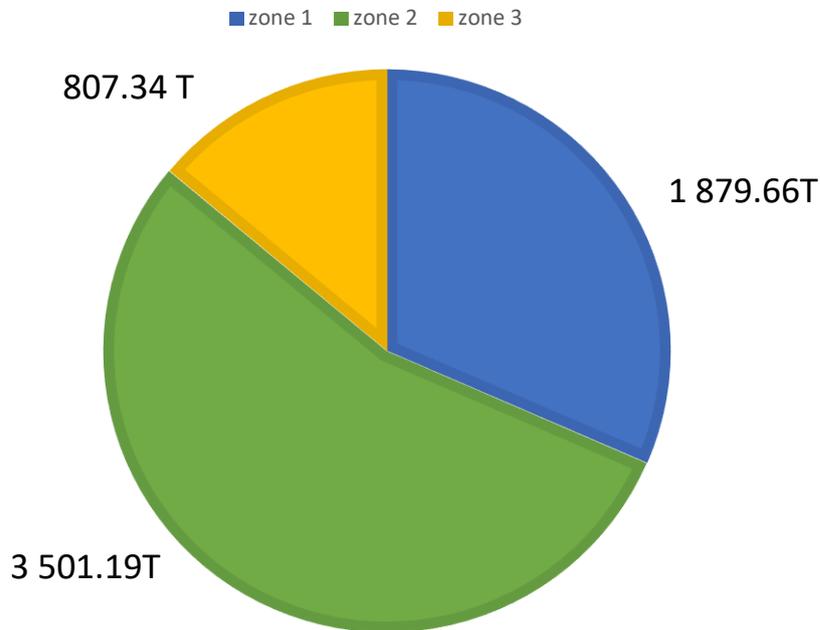
L'installation de stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Grospierres gérée par le SICTOBA

Pour les déchets des communes de Barjac et Saint Sauveur de Cruzières.

La fréquence de collecte des ordures ménagères varie suivant les communes et les périodes de l'année.

Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères (TTC)

COLLECTE OM 2021: **6 188.19 tonnes**



COÛTS COLLECTE ET TRAITEMENT DES OM TTC: **1 992 263 €**

1	Collecte Jouvert	Collecte	134 336 €	566 056 €
	Collecte en régie communale Bessèges	Collecte	201 221 €	
		Traitement ISDND	116 160 €	
	Société Jouvert	Frais de personnel gardiennage ISDI et ISDND	35 608 €	
	Taxe d'état	TGAP	78 731 €	
2	Société SITA Suez	Collecte	327 204 €	1 124 189 €
	Société Sonzogni	Collecte	286 191 €	
	SMIRITOM	Traitement	510 894 €	
3	Société Sonzogni	Collecte	147 040 €	302 018 €
	SICTOBA	Traitement	154 978 €	

3 COLLECTE SÉLECTIVE

La communauté de communes de Cèze Cévennes a mis en place un service de collecte sélective afin de valoriser les matériaux recyclables. La collecte s'effectue en colonne ou en bacs.

Chaque habitant du territoire peut venir déposer dans les colonnes de tri ses matériaux recyclables mais de manière différenciée en fonction des 3 zones du territoire.

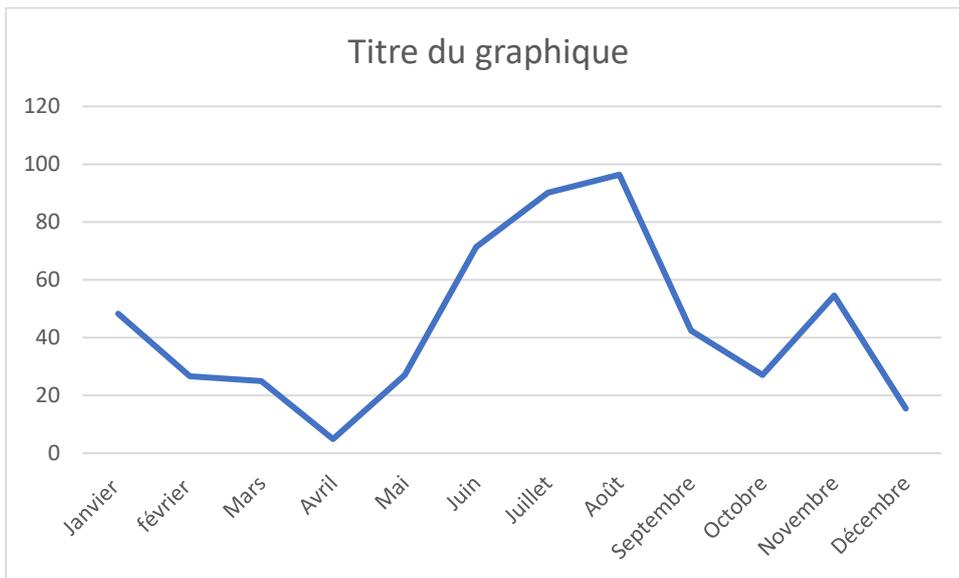
COLONNE / BAC	1	2	3
BLEU	Papiers, Journaux, Cartonnettes	Papiers, Journaux	
JAUNE	Emballages sans Cartonnettes	Emballages	Emballages, Papiers, Journaux
VERT	Verres	Verres	Verres

Collecte du Verre : Tonnage – Coûts et recettes TTC

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du verre sur les zones 1 et 2 du territoire. Sur ces zones, la collecte est effectuée par le Société Vial Recyclage, le traitement se faisant à Vergèze (30). Les recettes sont issues de la revente du verre et sont versées par O-I Manufacturing.

Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr.

COLLECTE VERRES 2021: 670.36 T



COÛTS: 33 114 €

Société Vial	Collecte	31 500€	
Dons ligue contre cancer	Don	1 614 €	
			33 114 €

RECETTES: 15 753 €

O-I Manufacturing	Revente du verre collecté	13 440 €	
			13 440 €

BILAN COLLECTE DU VERRE

- 19 674 €

Collecte du Papier et du Papier-Cartonnettes : Tonnage

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du papier-cartonnettes en : 1 et du papier en zone 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Cévennes Déchets, le traitement se fait au centre de tri d'Alès sur les zones 1 et 2. Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr

COLLECTE PAPIERS 2021: 238.08 T

Collecte Papiers et Cartonnette	Refus
222.18 T	15.90 T

Collecte des emballages : Tonnage

Les emballages sont définis comme étant les briques cartonnettes, les emballages métalliques et les emballages plastiques. Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte des emballages sur les zones 1 et 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Cévennes Déchets, le traitement se fait au centre de tri d'Alès sur les zones 1 et 2. Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr

COLLECTE EMBALLAGES 2021: 433.82 T

Collecte Emballages	Refus
385.63 T	48.19 T

COÛTS ET RECETTES

COLLECTE PAPIERS ET EMBALLAGES 2021

COÛTS TTC: **212 974 €**

Société Cévennes Déchets	Collecte Papiers-Cartonnettes	18 332 €	
	Collecte emballages	88 944 €	
			107 276 €
SMIRITOM	Traitement Papiers	9 422 €	
	Refus Papiers	2 311 €	
	Traitement Emballages	40 353 €	
	Refus Emballages	7 005 €	
			59 091 €
Société Suez	Collecte Papiers-Cartonnettes	43 865 €	
			43 865 €
SICTOBA	Traitement Papiers-Cartonnettes	2 742 €	
			2 742 €

Le SICTOBA n'a plus que la partie traitement, la collecte est prise en charge par la Communauté des Communes de Cèze Cévennes.

RECETTES TTC: **161 040 €**

Cévennes Déchets	Revente du Papier collecté	5 224 €	17 971 €
	Revente des emballages	12 747 €	

Adelphe	Soutien éco-organisme	143 069 €	143 069 €
---------	-----------------------	-----------	-----------

BILAN COLLECTE PAPIERS/EMBALLAGES → **- 51 934 €**

4 LES DÉCHÈTERIE

S

Gestion des déchèteries

On compte 3 déchèteries dans la communauté de communes de Cèze Cévennes, sur les communes de Bessèges, Saint Victor de Malcap et Barjac. Le gardiennage des déchèteries est confié à un prestataire sur les communes de Bessèges et de Saint Victor de Malcap et au syndicat SICTOBA pour la commune de Barjac.

DÉCHÈTERIE	1	2	3
Haut de quai	Société Jouvert sous-traitant de Cévennes déchets	Société Sonzogni sous-traitant de Cévennes déchets	SICTOBA
Bas de quai			
	Bessèges	Saint Victor de Malcap	Barjac

Les apports de déchets dans les 3 déchèteries se font en bennes pour les matériaux les plus courants (gravats, bois, encombrants, cartons, végétaux, ferrailles) et dans des conteneurs spécifiques pour les déchets particuliers (déchets diffus spéciaux (DDS), déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), lampes à économie d'énergie, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), piles et batteries, huiles de vidange, huiles alimentaires, textile, ...)

DÉCHETS

ACCEPTÉS	REFUSÉS
<p>Encombrants Végétaux Gravats Ferrailles Bois Cartons DDS DEEE (D3E) Lampes à économie d'énergie DASRI Piles et batteries Textiles Cartouches d'imprimante CD, CD-ROM, DVD Plastiques agricoles Huile de vidange Huile alimentaire Capsule café Mobilier</p>	<p>Médicaments Pneus Ordures ménagères Déchets industriels Bouteilles de gaz Déchets à base d'amiante Produits radioactifs</p>

En plus des déchèteries, la communauté de communes bénéficie d'une plateforme de transfert de déchets à Méjannes le Clap ainsi que d'une plateforme de compostage à Barjac, mise en place par le SICTOBA. Cette opération a pour objectif de diminuer la quantité de déchets enfouis dans l'ISDND de Grospierres grâce au compostage en mélange des déchets verts et des cartons apportés par les particuliers et les services techniques des communes adhérentes.

Une vente de compost est organisée sur la plateforme de compostage de Barjac pendant les horaires d'ouverture de la déchèterie attenante.

Collecte en déchèterie

COLLECTE DÉCHÈTERIES 2021

2021	Site Bordezac	Déchèterie Bessèges	Déchèterie Saint Victor	Plateforme Méjannes	Sictoba Barjac	Collecte cartons des pros
Déchets verts	537	503.80	1177	425	548	-
Plastique agricole	-	-	-	-	10.70	
Gravats	1500	615	1579	157.22	297.9	
Ferrailles	12.30	143.6	188	15.14	62.82	
Encombrants	404	1017.38	962.04	128.04	234.24	
DDS	-	4.725	19.5	-	3.79	
Cartons	-	64.14	157.36	-	55.98	186.2
Bois	-	249.2	492	-	185	-
DEEE	-	115.67	182	-	52.62	-
Eco mobilier	-	148.12	146.69	-	125.16	-
ECO DDS		5.186	1.27		7.10	
TOTAL	2475.30	2866.821	4904.86	725.4	1583.31	186.2

Les tonnages de la déchèterie gérée par le Sictoba et située à Barjac sont mis à titre indicatif car ils ne concernent pas seulement les communes de Saint Sauveur de Cruzières et Barjac mais également d'autres communes de l'Ardèche.

Coûts de gestion des déchèteries et recettes

COÛTS TTC: 1 217 780 €

Société Jouvart	Rotation et traitement Bennes Bessèges	296 229 €
	Location groupe électrogène	2 160 €
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges	52 272 €
	Location bennes plateforme Méjannes	2 970 €
	Location compacteur Bessèges	3 960 €

357 591 €

SMIRITOM	Rotation et traitement Bennes St Victor et Méjannes	721 501 €	
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Saint Victor	79 200 €	
			800 701 €
SICTOBA	Gestion déchèterie Barjac	59 488 €	
			59 488 €

RECETTES TTC: **47 477 €**

Eco-système (D3E)	Reversement éco-organisme	13 113 €	
Philtex	Soutien textile	1 792 €	
Ecomobilier	Soutien à la communication	29 975 €	
Jouvert	Ferraille	2 597 €	
			47 477 €

BILAN DÉCHÈTERIES

- 1 170 303 €



5 BILAN GESTION DES DÉCHETS

Coûts de gestion des déchets et recettes

DÉPENSES TTC

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
Collecte en régie communale Bessèges	Collecte OM, encombrants, cartons	201 221 €
Société Jouvert	Traitement ISDND (OM)	116 160 €
	Rotation et traitement Bennes Bessèges	296 229 €
	Location Groupe électrogène	2 160 €
Société Sita Suez	Collecte OM	134 336 €
	Collecte OM	327 204 €
Société Sonzogni	Collecte papiers cartonnettes	43 865 €
	Collecte OM + nettoyage des bacs	472 293 €
SMIRITOM	Traitement ISDND (OM au TMB Salindres)	510 894 €
	Traitement emballages/papiers	49 775 €
	Rotation et traitement bennes St Victor et Méjannes	721 501 €
	Refus collecte sélective	9 316 €
SICTOBA	Traitement ISDND (OM)	154 978 €
	Traitement Tri	2 742 €
	Gestion déchèterie Barjac	59 488 €
Taxe d'état	TGAP	78 731 €
Sous - Total		3 180 893 €

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
	Report Sous - Total	3 180 893 €
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges et Saint Victor de Malcap	131 472 €
	Collecte (collecte sélective)	107 276 €
	Location benne Méjannes	2 970 €
	Compacteur Bessèges	3 960 €
	Traitement pneus	850 €
Société Vial recyclage	Collecte et traitement des emballages (collecte sélective verre)	31 500 €
Déchets verts		49 600 €
Ligue contre cancer et IRRP	Don	2 070 €
Fournitures eau/électricité		4 046 €
Matériels pour service technique et vêtements		24 447 €
Carburants		30 155 €
Véhicules entretien, Entretien compacteur ISDI et déchèterie Saint Victor		26 682 €
Caution ISDND + ISDI et assurances		14 195 €
Dépenses liées aux études de marché		33 264 €
Diverses collectes		39 443 €
Frais de Personnels (Salaires chargés + Rbt des contrats aidés)		323 273 €
Frais de télécommunication divers et entretiens et interventions sur site Bordezac, Saint Victor et Bessèges		15 094 €
Logiciel Agide pour RS		3 850 €
Logiciel Intuiz pour RS		3 902 €
Divers		27 860 €
	Total dépenses	4 056 802 €

RECETTES TTC

	DESCRIPTIF	RECETTES
TEOM		3 035 047 €
* Redevance Spéciale, Campings et Maisons de retraite		382 363 €
Société Jouvert	Vente de ferraille	1 596 €
Société Cévennes Déchets	Vente de matériaux	15 997 €
OI-Manufacturing	Vente de matériaux	13 440 €
Citéo eco organisme	Reversement d'éco- organisme	143 069 €
Eco-système (D3E)	Reversement d'éco- organisme	9 613 €
Régie composteur	Vente	380 €
Philtex	Soutien	1 792 €
Eco mobilier	Soutien	29 975 €
Affimet	Soutien	1 671 €
Divers remboursements	Sinistres et produits divers	43 147 €
	Total recettes	3 678 027 €

BILAN GESTION DES DÉCHETS 2021



-378 775 €

Le bilan des déchets correspond parfaitement au compte administratif 2021 du fait de la tenue d'une comptabilité d'engagements et de rattachement des charges.



COMPARATIF

	2019	2020	2021
Dépenses globales	3 631 710 €	3663 088 €	4 056 802 €
dont Coûts Collecte et Traitement OM	1 995 353 €	1 907 044 €	1 992 263 €
dont Déficit Déchèterie	818 617 €	951 816 €	1 170 303 €
Recettes globales	3 524 875 €	3 499 455 €	3 678 027 €
dont Recettes Teom	2 938 182 €	2 988 898 €	3 035 047 €
dont Redevance spéciale	403 163 €	239 148 €	382 363 €
Résultat NET	- 106 835 €	- 178 131 €	- 378 775 €

Ordures ménagères	2019	2020	2021
Tonnages par années	6 148.67	5 999.93	6 188.19
Coût Ordures Ménagères	1 995 353 €	1 907 044 €	1 992 263 €

Tri sélectif	2019	2020	2021
Tonnage emballage et journaux	655.57	680.56	671.90
Tonnage verre	630.32	529.22	670.36
Dépenses	276 440 €	247 947 €	246 088 €
Recettes	96 773 €	202 279 €	174 480 €
Résultat NET (Déficit)	- 179 667 €	- 45 668 €	- 71 608 €

GLOSSAIRE

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes

SMIRITOM : Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères et du traitement des ordures ménagères

Haut de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à gérer l'installation (accueil des usagers, gestion des apports de déchets, etc...)

Bas de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à éliminer les déchets recueillis sur l'installation

Sous-traitant : Personne physique ou morale à qui un entrepreneur confie sous sa responsabilité tout ou une partie de l'exécution d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître d'ouvrage

OM : Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'enlèvement d'Ordures Ménagères

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

TMB : Tri Mécano-Biologique